

## Le passé qui dure

Il suffit de quatre ou cinq jours et les élections fédérales sont déjà le passé. La presse, avec un jour de retard sur la radio et la télévision, a consommé, lundi, les résultats du Conseil des Etats, mardi ceux du Conseil national; puis l'intérêt du lecteur a été stimulé ailleurs; restent les hommes élus pour quatre ans pour faire face précisément à l'actualité. Au moment de mettre sous presse «*Domaine Public*», l'heure est encore aux gros titres soulignant la stabilité, la percée socialiste et l'abstentionnisme croissant de la population helvétique; c'est à peine si tous les députés à la Chambre basse sont connus... Mais déjà, pour parer à l'érosion inévitable de l'attention, le principal est de mettre à jour les composantes importantes de ces votations, celles qui impressionneront durablement, en filigrane sans doute, les mois prochains. Quelques jalons donc:

— Replacé dans un contexte historique plus large, ce week-end électoral consacre, à n'en pas douter, le lent effritement des positions radicales. A suivre, l'influence de ce phénomène sur la ligne politique de ce parti déjà tenté par la droite en maints cantons.

— L'abstentionnisme: le signe d'une incrédulité croissante face à l'Etat industriel, le signe que les Suisses ne trouvent pas dans le jeu électoral une réponse suffisante à une inquiétude générale née de l'évolution de notre société (25 ans de prospérité n'ont pas rendu les gens plus heureux), le signe que l'électorat n'est pas encore sensibilisé vraiment aux problèmes économiques... la synthèse est encore à faire, mais les leçons sont à retenir pour les prochaines grandes votations.

— Succès socialistes. En Suisse romande notamment, dans le canton de Vaud qui est spécialement révélateur, par-delà les chiffres flatteurs, ce sont des bastions «*moraux*» bourgeois qui sont tombés: la gauche accède à une respectabilité (Conseil des Etats) qui lui était interdite jusqu'alors; l'abstentionnisme lui étant traditionnel-

lement défavorable, est-ce à dire que le Parti socialiste a changé d'électorat (une partie du centre est certainement venue à lui)? En tout état de cause, comment la gauche va-t-elle imposer face à l'extérieur son nouveau poids, et comment digèrera-t-elle ces succès à l'intérieur de son propre mouvement?

Vu sous l'angle de la gauche, la consultation du week-end dernier apporte au moins la satisfaction de voir compensées — et même légèrement au-delà — les pertes concédées au National ces huit dernières années (2 en 1967 et 4 en 1971); pendant deux législatures, la gauche s'était essoufflée dans ses bastions traditionnels, héritages d'une industrialisation plus ancienne; aujourd'hui, elle regagne du terrain (Fribourg, Genève par exemple) de la façon la plus convaincante dans d'autres régions, qui ne lui étaient pas historiquement acquises (à l'image de ces petites communes bourgeoises genevoises où les socialistes percent parce qu'ils représentent une possibilité nouvelle d'expression); elle gagne également du terrain là où l'affrontement avec la droite était net (Vaud, Neuchâtel), là aussi où elle a su renouveler les personnes (à Zurich notamment).

Si l'offensive, le changement ont donc été payants, l'abstention en hausse vient relativiser les succès; là il faut admettre que le sommet de l'activité partisane ne saurait être, tous les quatre ans, les élections nationales, mais qu'un engagement quotidien (Kaiseraugst) s'avère indispensable pour que la majorité de la population apprenne à se sentir concernée par des enjeux précis, locaux d'abord; dans cette perspective, et aux chapitres économiques plus particulièrement, le Parti socialiste gagnerait en crédibilité s'il affirmait son indépendance face au credo des syndicats.

---

DANS CE NUMÉRO. P. 2 : Courrier; p. 3 : Nestlé, Ici et là — Le carnet de Jeanlouis Cornuz; pp. 4/5 : Le mythe de l'unité du monde agricole en Suisse; p. 6/7 : Ils veulent redorer le blason de l'automobile; p. 8 : La semaine dans les kiosques alémaniques — Des emplois qui coûtent cher.

**J.A. 1000 Lausanne 1**

Hebdomadaire romand  
N° 336 30 octobre 1975  
Douzième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc  
Abonnement  
pour une année : 40 francs

Administration, rédaction:  
**1002 Lausanne, case 2612**  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Claude Bossy  
Jean-Daniel Delley

# 336

## Vive la science!

*Vive la science! Vive le progrès! Vive General Electric et vive ses centrales nucléaires! Après cela on dira encore que « Domaine Public » ne vit pas avec son temps... Pour faire bonne mesure: Vive la pollution! Vive le Dr Chakrabarty! Parmi la masse habituelle de communiqués de tous genres, la rédaction recevait en début de semaine une lettre galvanisante adressée aux « rédactions de la presse suisse » et introduite par les mots suivants, tentateurs: « Messieurs, Nous avons le plaisir de vous envoyer en annexe un court article sur la culture d'un nouveau microbe mangeur de pétrole. Comme ce micro-organisme pourrait être utilisé plus tard dans la lutte contre la pollution des lacs, des rivières et de smers, cet article intéressera certainement le cercle de vos lecteurs. » Voilà qui était frapper juste: Vive la protection de l'environnement! Sans plus attendre, le texte en question:*

*« Un super-microbe « mangeur de pétrole » qui a été mis au point par l'homme, devrait en temps prévisible combattre la pollution des rivières, desacs et des mers, qui est due à des échappements de pétrole brut. Le Dr Chakrabarty, du laboratoire de la compagnie américaine General Electric, a récemment réussi à unir quatre microbes en un seul micro-organisme qui peut digérer des pétroles bruts et les transformer en matières nutritives pour la faune aquatique.*

*» Des microbes se nourrissant de différents hydrogènes carburés qui se trouvent en grand nombre dans le pétrole brut, ont constitué le point de départ des travaux de recherche du Dr Chakrabarty. Dans des conditions en laboratoire particulièrement favorables et qui peuvent, quoique très rarement, également se produire dans la nature, il lui a été possible de transférer les porteurs d'informations génétiques des quatre microbes sur le nouveau super-microbe. Des essais de laboratoire sont actuellement en cours afin d'examiner si le*

*nouveau micro-organisme peut être utilisé dans la lutte contre les marées noires sans qu'on ait à craindre des répercussions négatives sur le système écologique.*

*« Quant à l'application future du microbe, il est prévu de le répandre sous forme de poudre sèche sur une fuite de pétrole dangereuse. Il aura très rapidement digéré jusqu'à 60% du pétrole échappé. Le reste sera d'abord lié par la poudre en gouttes solides qui ne peuvent pas se répandre sur la surface de l'eau. Ces gouttes seront ensuite recueillies mécaniquement.*

*» Le Dr Chakrabarty prévoit pour plus tard la création d'un autre hybride de bactéries dont le code génétique sera tel, qu'il pourra digérer les 40% du pétrole restant. Le Dr Chakrabarty pense qu'il sera même possible de produire un micro-organisme qui transformera les pétroles bruts en matières nutritives riches en protéines pour les animaux et peut-être même pour les êtres humains. Ses travaux y relatifs sont soutenus par la « National Science Foundation ».*

*Vive la science! Il ne reste plus qu'à stopper tous les travaux entrepris pour régler entre autres les vidanges des pétroliers au large des côtes habitées, à encourager les « marées noires » pour nourrir ces braves « super-microbes »... et à inventer au plus vite un « extra-super-microbe » qui débarrasse l'humanité du microbe-miracle, lequel pourrait bien, en passant, assécher nos fûts remplis pour l'hiver et ruiner le shah d'Iran, par hasard, un jour de gloutonnerie.*

## Nestlé, ici et là

Mois après mois, le combat d'arrière-garde mené par le patronat helvétique contre la « participation » se précise. Toutes les occasions sont bonnes pour prendre position contre l'initiative syndicale, et les ténors de l'économie suisse multiplient critiques, réticences, sondages de toutes sortes pour impressionner l'opinion avant la votation fédérale de l'année prochaine sur le sujet ;

la direction de Nestlé joue un rôle important dans cette offensive de grande envergure, et de longue haleine, pour conditionner le débat. Nous aurons, bien sûr, l'occasion de revenir sur les thèses ainsi développées.

Pour l'instant, arrêtons-nous brièvement sur certaines des positions affichées par Nestlé dans d'autres pays, où le débat sur la participation ne se pose pas nécessairement dans les mêmes termes que chez nous, mais où les positions de la multinationale helvétique sont révélatrices d'une certaine conception des rapports entre patrons et ouvriers (voir le bulletin de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, No 10/1975). La France, par exemple.

Nestlé possède outre-Jura de nombreuses sociétés; notamment Sitpa (qui produit des sauces tomates simples ou cuisinées, des sauces « ketchup » et des purées deshydratées pour la marque « Cross and Blackwell »), France Glaces Findus (spécialisé dans les produits surgelés et les glaces Gervais), et enfin la Sopad, la principale filiale spécialisée dans le traitement du lait. Dans ces trois entreprises, des conflits caractéristiques en juin et juillet dernier.

A l'usine de la Sitpa (située dans le Nord), 260 ouvriers se sont mis en grève le 13 juin et ont dû occuper les locaux pour que la direction accepte de discuter. Plus même: la discussion s'est ouverte après qu'un juge ait refusé l'expulsion des travailleurs de l'usine et nommé un médiateur. Résultat: un accord sur une hausse du salaire d'embauche signé le 8 juillet, l'installation d'un local syndical et la possibilité de tenir une réunion mensuelle d'information syndicale dans l'entreprise en dehors des heures de travail.

Venons-en maintenant à la Sopad (à Boué, toujours dans le nord de la France) où le droit syndical est toujours bafoué.

Dans cette usine de 700 personnes, un accord datant de 1974, portant sur le droit à l'information syndicale n'a pas été respecté (la direction essaie de court-circuiter en permanence les délégués élus). Après l'échec de deux séances de né-

gociations, les ouvriers ont voté la grève à 72 % le 10 juillet. Les revendications portaient sur le droit syndical, l'application de la législation sur la mensualisation qui protège mieux en cas de maladie, et la parité des salaires avec les autres établissements de la Sopad dans le cadre d'un accord national d'entreprise. Boué, dans le département de l'Aisne, est situé dans une zone à faible syndicalisation, qui n'a pas connu de grèves depuis 1936, et les salaires sont inférieurs de 8 à 25 % à ceux des autres établissements (la Sopad apprécie cet avantage et prévoit l'implantation d'une nouvelle usine dans le même département en 1976, pour produire des potages déshydratés). Bien que les accords nationaux soient prévus par la législation française depuis 1950, Nestlé-Sopad a toujours refusé l'unification des conventions et les 6200 travailleurs dépendent de trois conventions différentes.

### Intimidations

La grève décidée, la direction refusait de négocier ; les travailleurs ont occupé l'usine. La direction a alors entrepris une campagne de diffamation et d'intimidation, annonçant la reprise du travail, menaçant de fermer l'usine, accusant les piquets de grève de violence, etc., par lettres et par visites au domicile des travailleurs. Elle tenta également de proposer des augmentations à certaines catégories, ce qui fut refusé.

Une discussion a été proposée, le 17 juillet, chez le préfet du département, dans la soirée. Quand les travailleurs se sont présentés, les patrons étaient déjà à l'intérieur et les forces de police ont frappé les travailleurs pour les disperser ; ils n'ont pas pu entrer et plusieurs d'entre eux ont été blessés. Le 18 juillet, à l'aube, des forces de police ont investi l'usine sans douceur.

Sans signer aucun accord, les travailleurs ont repris le travail, décidés à poursuivre la lutte, en tenant compte de l'expérience et de ce qu'elle leur a enseigné sur les méthodes fascistes de la direction Sopad, renforcés par la prise de cons-

science que ces événements ont provoqué dans la région.

Même politique de refus de négociation nationale à France Glaces Findus, où des mouvements de grève ont affecté simultanément plusieurs entrepôts et usines, mais où la direction n'a accepté que des négociations établissement par établissement.

On dira : le nord de la France, c'est loin des bureaux de la Riviera... mais la Sitpa, la Sopad, France Glaces Findus, c'est quand même Nestlé, les ouvriers le savent bien. Nestlé, ici et là.

### LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Coïncidences

Vous lisez le « Nouvelliste valaisan » ? Non ? Eh bien, c'est vraiment dommage. Vous perdez là une occasion unique de voir votre âme — enfin — s'ouvrir à la Lumière.

Vous pourriez lire par exemple dans le numéro du 3 octobre un bel article de Roger Lovey, *Faut-il hurler avec les loups ?* qui prend en substance la défense des « juges » de Madrid et justifie les exécutions. « Je répète que, pour ma part, écrit-il, je trouve absolument admissible qu'une peine de mort puisse être prononcée, et donc exécutée, dans certaines circonstances et pour certains délits. » « Article d'une brûlante actualité, commente le « Nouvelliste » qui remercie Me Lovey, à un moment où l'Europe occidentale (est) atteinte de gangrène rouge. »

Cependant, page 39 du même numéro, à propos de l'avortement cette fois, et du vote du Conseil national, la rédaction parle d'une « politique qui veut faire fi de toute morale et qui crie « Oui à la mort ». « 105 députés ont voté la solution des indications élargies, à savoir le meurtre légal de petits innocents. » Or 105 députés également « ont écrit au général Franco pour lui faire part de leur horreur devant la condamnation à mort de cinq terroristes ! » « Curieuse coïncidence qui

montre bien l'élasticité de la morale de certains représentants de notre peuple aux Chambres fédérales », conclut le « Nouvelliste ».

Le lecteur ne manquera pas de rêver à cette élasticité — et peut-être aussi à celle des *partisans* de la peine de mort, qui sont en même temps *adversaires* de toute décriminalisation de l'avortement (tuer un homme, d'accord, mais pas un fœtus !) et bien entendu de l'objection de conscience !

Le lecteur rêvera, puis il passera à l'article de Michel de Preux (samedi 4 octobre - dimanche 5 octobre — méditation dominicale, en quelque sorte), *Pour ou contre la peine de mort*, où il trouvera de quoi alimenter sa rêverie à la lecture de ces fortes paroles :

« La valeur de la peine de mort prend donc une dimension ascétique et purificatrice que le criminel peut accepter ou rejeter pour son salut ou sa perte. »

Et encore celles-ci :

« ... peut-être conviendrait-il de garder une saine appréciation des choses et notamment de comprendre que la peine de mort appliquée judicieusement est une purification personnelle offerte à la liberté du coupable. »

### La catharsis du bourreau

Mais ici, M. de Preux me paraît demeurer en-dessous de la réalité et ne souligner que bien imparfaitement les multiples grâces qu'on est en droit d'attendre de la peine de mort « judicieusement appliquée ». Il ne parle pas, en effet, du *bourreau*. Lequel, n'en doutons pas, sera « ascétisé » et purifié encore plus que le condamné — on appelle ça « catharsis », je crois — et dont on peut croire qu'il tirera des exécutions de saines jouissances, au moins égales à celles (ce dit-on) des pendus.

A cet égard, je serais partisan aussi du rétablissement de la question, et du fouet, tant dans les prisons que dans les écoles.

J. C.

# Le mythe de l'unité du monde agricole helvétique ou le grand show de l'Union suisse des paysans

Les citoyens suisses en avaient les larmes aux yeux. Dans le grand concert patriotique à consonances économico-sociales, l'Union suisse des paysans (USP) avait magnifiquement tenu sa partition, renonçant à revendiquer une quelconque amélioration générale des prix agricoles à dater du 1er janvier prochain, au vu des circonstances économiques. Attendrissement en particulier dans les milieux de la haute finance et du patronat; la Société pour le développement de l'économie suisse allait jusqu'à écrire : « La modération dont l'Union des paysans fait ainsi preuve correspond donc, à cet égard, à une sagesse qui lui était imposée par la situation. Mais elle allume un signal qui doit également trouver des échos dans le secteur des salaires ».

Et puis, une fausse note l'autre jour : l'Union des producteurs suisses désavouait « énergiquement », l'USP, constatant que « la dépendance de l'Union suisse des paysans vis-à-vis de l'autorité fédérale la conduit à un abandon désastreux des intérêts des producteurs qu'elle ne représente plus valablement ».

Il est temps de faire le point.

L'incident, la contradiction des communiqués, éclairent d'un jour cru un des mythes les plus ambigus de notre politique économique : celui d'une paysannerie suisse homogène et aux intérêts convergents. En fait, depuis toujours, ce dogme fait l'unanimité, et toutes les occasions sont bonnes pour le confirmer; ce à quoi s'appliquent tour à tour au gré de l'actualité, les paysans eux-mêmes, l'administration, et les autres groupes économiques, tels les syndicats et les mouvements de consommatrices.

Or, si dans notre pays les exploitations industrielles sont l'exception, le fossé n'en est pas moins considérable — dans le mode de vie, dans les revenus — entre le gros paysan millionnaire du canton de Berne ou de Genève et le paysan de

montagne ou même le paysan suisse moyen.

Pourquoi donc cette volonté affichée d'ignorer les différences, voire les oppositions ? La fiction de l'unanimité sert à n'en pas douter les intérêts de ceux dont est l'émanation l'essentiel des appareils dirigeants des organisations agricoles faitières, les propriétaires d'exploitations importantes. Et cela selon un schéma très simple !

Postulat de base. L'opinion helvétique tient à maintenir non seulement une certaine production, mais aussi à sauvegarder les bases d'une population agricole et à manifester à celle-ci une certaine solidarité.

De l'acte de foi à la pratique. Au chapitre des moyens à mettre en œuvre, on s'est mis d'accord sur un système de compensation des prix : l'Etat prend en charge l'écart entre les prix mondiaux et les prix de revient suisses sous la forme de subventions gouvernementales (blé, et pour l'essentiel, lait) ou en instituant des prix plus élevés (viande et accessoirement, lait).

Le côté pile et le côté face de la pratique. Le calcul des montants dus par la Confédération se fait en deux étapes.

## Le subterfuge

En un premier temps, on établit le revenu que l'on veut garantir à un agriculteur moyen — équivalent à celui d'un ouvrier de fabrique — et l'on fixe ensuite un prix de vente pour les différents produits, un montant que permette donc d'atteindre ce revenu.

C'est dans le second temps de l'opération que se cache le subterfuge. Les prix obtenus après les calculs susmentionnés, sont valables pour toutes les exploitations, quelle que soit leur dimension. Par voie de conséquence, le gros propriétaire, celui par exemple dont la production est deux fois supérieure à celle du « paysan moyen » tire un

bénéfice extraordinaire de la situation : sa production dans son entier, et non seulement la moitié (qui correspondrait au seuil moyen helvétique) lui est payée au prix qui a été arrêté pour permettre à son collègue moins favorisé de vivre décemment; l'abus est même d'autant plus grand que les dimensions de son entreprise autorisent souvent un prix de revient inférieur !

Le système en cause touche même à des sommets d'inadéquation lorsque ce mode de calcul si avantageux pour une minorité de privilégiés provoque une surproduction dont la liquidation exige la distribution de subventions supplémentaires (et l'on sait que, au chapitre du lait par exemple, 4,5 millions de quintaux, sur une production annuelle de 27 millions, sont produits à partir de fourrage importé).

## Un lobby efficace

Pour faire admettre une « solution » aussi critiquable, les gros producteurs ont mis sur pied un « lobby » dont l'efficacité a compensé la baisse des effectifs de la population paysanne (qui ne forme plus que 5,5 % de la population suisse). Aux Chambres fédérales, c'est le démocrate chrétien Vinzenz qui dirige le chœur des parlementaires ad hoc; mais la mecque, c'est le secrétariat de l'Union suisse des paysans, sis à Brugg, et dirigé par l'ingénieur agronome René Juri. Ce technocrate est à la tête d'un appareil dont les liens sont pour le moins serrés avec l'administration fédérale; c'est là aussi qu'étaient jusqu'ici élaborées les statistiques agricoles suisses qui servent d'assises irréfutables à une politique dont les ressorts principaux confondent donc allégrement revenu agricole minimum, maintien d'une production nationale, le tout sous le signe de ce « paysan moyen » mythique.

Alors que ces dernières années, malgré quelques accrocs, le consensus traditionnel avait été imposé sans difficultés majeures à l'opinion, aujourd'hui le coût de ces options se révèle progressivement insupportable pour l'ensemble de l'économie. En

veut-on quelques exemples ? Le soutien du marché du lait coûte chaque année près de 80 francs à chaque habitant; la viande suisse est la plus chère du monde (et de ce fait sa consommation tend à baisser. L'administration fédérale est attaquée de toutes parts, alors que la complexité des mécanismes qu'on lui reproche n'est que la résultante des objectifs ambigus et contradictoires qu'elle s'est laissée imposer.

C'est dans ce climat qu'est intervenue la décision de l'Union suisse des paysans. Pour un gros producteur, renoncer momentanément à des revendications est un sacrifice supportable (sa marge de bénéfices lui permet de traverser aisément une période moins facile). Il en va tout autrement pour le producteur petit ou moyen dont le niveau de vie est directement menacé par une option de « paix agricole ».

On comprend dès lors les cris de l'Union des producteurs suisses ou les réactions négatives des comités paysans implantés en Suisse centrale et plus particulièrement dans le canton de Berne. Ces agriculteurs découvrent que derrière le drapeau de l'unité d'intérêts de la paysannerie, ils ont servi d'infanterie dans une guerre menée pour le plus grand profit d'une minorité.

### Une contrainte nouvelle

Cette prise de conscience encore embryonnaire peut être accélérée par l'apparition d'une contrainte nouvelle, tout au moins nouvelle dans son ampleur : le blocage de la masse globale des subventions directes ou indirectes sera ressenti en premier lieu par les exploitations moyennes. A moins que l'on ne change d'orientation et de système.

Ce changement indispensable devrait trouver des appuis en dehors du monde paysan. Le petit et le moyen producteur sont des travailleurs dont le revenu doit être protégé contre l'inflation, cette « protection » étant bien entendu acquise dès lors que les bases de production seraient réputées assainies (rationalisation du travail, détermination des objectifs à court, moyen et long terme).

En s'opposant sans nuances à l'indexation des prix agricoles, syndicalistes et consommatrices font le lit du « lobby » brougeois en fortifiant le mythe de l'unité de la paysannerie suisse (sait-on — ô astuce suprême — que c'est également Brugg qui défend les agriculteurs de montagne ?).

Une réflexion agricole de gauche devrait explorer des directions nouvelles en partant d'une définition claire des objectifs d'une politique agricole

### L'AGRICULTEUR « MOYEN »

*Un exemple des statistiques fournies par le Secrétariat de l'Union suisse des paysans. C'est sur la base de tels calculs, qui concluaient donc à peu de choses près à la parité du revenu de l'agriculteur de plaine, que l'USP a pu aboutir à la proposition d'une « paix agricole » pour l'an prochain. Les chiffres ci-dessous constituent donc une récapitulation des résultats d'exploitation des exerci-*

nationale libérée des contraintes imposées par les gros producteurs et assortir surtout chaque objectif d'un répertoire précis des moyens à mettre en œuvre, étape après étape.

Dès l'abord, quelques points de repères.

— Le premier objectif, celui de la garantie d'un revenu décent pour les agriculteurs, ne doit plus

### ● SUITE ET FIN AU VERSO

*ces 1973 et 1974 des exploitations comptables contrôlées, assortie d'un recensement des données les plus récentes relativement à ces coûts et rendements. Il s'agissait d'estimer les frais externes, le rendement brut et le revenu du travail de familles paysannes exploitant une surface agricole utile « moyenne » de 17 ha ; ce revenu est ensuite comparé à la rétribution équitable, calculée conformément aux normes de l'Ordonnance générale sur l'agriculture. Pour 1975 donc :*

#### REVENU DU TRAVAIL ET RÉTRIBUTION ÉQUITABLE

(en francs par journée de travail normale)

Années	REVENU DU TRAVAIL <sup>1</sup>			RÉTRIBUTION ÉQUITABLE		
	Plaine	Montagne	Toutes les exploit.	Plaine	Montagne	Toutes les exploit.
1973	72.24	47.48	67.00	82.80	80.90	82.40
1974 prov.	95.75	56.95	86.30	94.80	92.30	94.20
1975 prov.	98.30	59.00	89.40	99.60	97.00	99.00

#### DIFFÉRENCE ENTRE LE REVENU DU TRAVAIL ET LA RÉTRIBUTION ÉQUITABLE

(en francs par journée de travail normale)

	Exploitations de plaine	Exploitations de montagne	Toutes les exploitations
1973	— 10.56	— 33.42	— 15.40
1974 prov.	+ 0.95	— 35.35	— 7.90
1975 prov.	— 1.30	— 38.00	— 9.60

<sup>1</sup> Revenu du travail pour 1973 et 1974 + alloc. familiales

## Le mythe de l'unité du monde agricole helvétique (Suite et fin)

être atteint par l'intégration des subventions dans le prix des produits. Si l'on veut cesser d'avantager scandaleusement les plus gros, l'aide officielle et les augmentations de prix doivent être répartis en fonction des producteurs et non plus des produits. On voit évidemment que cette méthode de calcul sera difficile à appliquer, au moins dans les premiers temps, notamment à cause de la multiplicité des cas à considérer; cet inconvénient, souvent grossi dans les polémiques, paraît cependant surmontable (utilisation systématique des données fiscales, etc.).

— L'indépendance de notre approvisionnement en produits agricoles peut, elle, être réglée dans le cadre d'une subvention à la production qui viendrait compléter l'appui au producteur proprement dite. Tout laisse à penser que les subventions accordées ainsi seraient inférieures à celles qui sont versées aujourd'hui.

Et un système de prix dégressifs en fonction des quantités livrées par chaque exploitation pourrait

peut-être permettre de régler simultanément les deux problèmes !

— Quant au degré d'indépendance souhaitable, il ne doit pas être fixé par les producteurs, mais, étant donné son coût, par l'ensemble des citoyens et des consommateurs (on sait qu'actuellement la production de lait est excédentaire, que pour la viande nous couvrons 100 % de nos besoins, 60 % pour le blé et 20 % pour la betterave à sucre).

### Lutter contre la spéculation

— Et il faudra bien un jour toucher au problème des terrains agricoles dont on sait qu'ils sont l'objet d'une spéculation sans pareille dans la majorité des cantons suisses. Le paysan, qui en est le bénéficiaire quand il vend ses terres, en devient la victime lorsqu'il doit en acheter ou en louer. Mais finalement cette augmentation des coûts pèsera une fois de plus sur le consommateur...

## Ils veulent redorer le blason de l'automobile

L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) constate que ses membres ont un peu plus de peine à vivre que par le passé. Elle veut les aider, n'est-ce pas son rôle ? Elle crée un emblème UPSA (un symbole de qualité) et invente vite une campagne « auto utile ». Puis, elle bat le rappel de la presse du pays, car c'est à celle-ci de terminer le travail. Autour d'une tasse de café et de croissants croustillants, on lui expliquera ce qu'elle devra dire au lecteur le lendemain. Amusant, amusant.

D'abord, il faut prendre les gens par le sentiment, leur expliquer combien la branche automobile est une victime, une victime de poids dans l'économie du pays. M. Robert Rivier, président central

de l'UPSA, s'en charge. La branche automobile, rappelle-t-il, occupe 80 000 personnes, dans la fabrication, le commerce de véhicules, de pièces détachées et d'accessoires et dans la réparation, y compris le secteur des carburants, soit un peu plus que la branche horlogère. Les entreprises de réparation assurent la formation de 7600 apprentis mécaniciens et servicemen, ce qui fait le 16,5 % des apprentissages du secteur de la métallurgie. 300 000 personnes vivent directement ou indirectement des véhicules à moteur, sans tenir compte du tourisme et des services. Sans compter non plus que plusieurs entreprises des secteurs de la chimie, du textile, de la métallurgie et de la construction de machines sont des fournisseurs réguliers de l'industrie automobile étrangère et de leurs sous-traitants.

Or ça va mal. La branche automobile suisse a été la première à subir un recul de ses affaires, dès

le début de 1973. Les ventes de voitures pour les neuf premiers mois de cette année ont diminué de 10 % par rapport à celles de la période correspondante de 1974. Les immatriculations totales de voitures neuves atteindront au plus 180 000 unités cette année, soit une réduction de l'ordre de 30 % par rapport aux chiffres record de 1972.

Recul aussi dans les activités des ateliers. Les véhicules font moins de kilomètres. Il y a moins de tôles froissées, avec ces limitations de vitesse. Les gens économisent sur les services d'entretien. Il ne faut pas s'attendre à des améliorations pour ces prochains mois, déclare M. Rivier. Les réductions d'horaires, fort rares jusqu'ici, seront à l'ordre du jour dans quelques régions, notamment dans le Jura bernois. A plus long terme, M. Rivier est cependant optimiste. La voiture est irremplaçable comme moyen de transport. Les achats de véhicules ne pourront pas être renvoyés très longtemps encore.

### « Tout le monde il est gentil... »

Quelques questions impertinentes de journalistes viennent alors s'intercaler. La branche automobile n'a-t-elle pas une part de responsabilité dans la mauvaise posture où elle se trouve aujourd'hui ? Les autos n'ont-elles pas longtemps été construites volontairement pour ne pas durer ? Réponse : « Pas du tout, pas du tout. La preuve, c'est que les fabricants sont aujourd'hui dans les chiffres rouges (sic). »

Certains garagistes n'ont-ils pas trop longtemps considéré leurs clients comme des vaches à lait ? « Pas du tout, pas du tout. La preuve, c'est que les salaires ont augmenté comme dans le reste de l'économie (sic). »

Est-il vrai que des entreprises automobiles ont fait pression sur des journaux pour qu'ils mettent une sourdine à leur critique de l'automobile ? Réponse : « C'est vrai, et quoi de plus normal que nous ne mettions pas de la publicité à côté d'articles critiques qui en diminueront l'effet ? Il faut que la discussion revienne sur un terrain moins

émotionnel. » (Entendez : que les fabricants et vendeurs puissent à nouveau librement éveiller les émotions qui sont, pour eux, rentables.)

Mais on ne dérange pas les journalistes sans leur jeter en pâture quelques nouveautés. L'UPSA le sait. Aussi a-t-elle présenté un nouvel emblème, un label de qualité. Celui qui l'utilise doit « s'engager à livrer des véhicules neufs ou d'occasion conformes aux prescriptions du constructeur et aux déclarations faites, en vérifier l'état à la livraison et en assumer scrupuleusement la garantie, facturer des prix correspondant aux prestations exécutées et établis sur la base d'une calculatrice sérieuse, s'abstenir de toute publicité inexacte ou trompeuse. » Et ainsi de suite.

Autant de choses élémentaires ! Est-il besoin d'insister sur ce qu'un tel code d'honneur a d'affligeant ? Le fait que l'UPSA ne prenne des mesures qu'au moment où les entreprises de répa-

ration sont en position de faiblesse donne lui aussi matière à réflexion...

### Une campagne-bidon

Vient la campagne « auto utile ». Son contenu ? Il est des plus flous. Campagne-bidon (d'essence) serait-on tenté de dire ! « Nous nous engageons en faveur d'une utilisation raisonnable des véhicules à moteur afin de combattre réellement ses aspects négatifs, par exemple en montrant aux automobilistes comment conduire en faisant moins de bruit. Nous participerons autant que nos moyens nous le permettront à la lutte contre les accidents et nous soutiendrons tous les efforts réellement efficaces dans ce domaine. » Mais, restriction immédiate : « Nous n'hésiterons pas à dénoncer les mesures arbitraires et injustifiées prenant pour cible des boucs émissaires ou devant servir d'alibi politique. »

Encore un point ronflant, le dernier, de cette campagne : « A l'intérieur de la branche automobile, nous considérons comme un devoir important d'informer les constructeurs des problèmes d'environnement tels qu'ils se présentent en Suisse, afin qu'il en soit tenu compte. » Ah ! que ferait-on sans l'UPSA, notre nouvel avocat auprès des grandes firmes étrangères ? La Suisse mourrait asphyxiée, les tympanes crevés, à coup sûr ! D'autres précisions, sur cette campagne ? Impossible d'en donner. L'UPSA n'en sait pas plus. Mais diable ! cela ne vous suffit donc pas de voir que la branche automobile a lancé une campagne pour l'environnement ?

On ne remerciera jamais assez l'UPSA de son initiative audacieuse, de ses idées neuves, de son avance sur le temps. A propos, si vous avez besoin d'une automobile, le garage est juste au coin...

## Publicité oblige : la loi des annonceurs

Avez-vous digéré sans trop de peine les audaces de ce texte ? Le ton de cet article (titres et intertitres compris) vous a-t-il paru choquant, irrévrencieux, par trop polémique, inadmissible en définitive ? Envoyé par un de ses correspondants attirés jeudi passé à la rédaction d'un des plus importants quotidiens de Suisse romande, il n'a pourtant pas passé le cap de la censure : dangereux pour le compte publicitaire du journal !

En ces périodes de récession, les annonceurs se font chatouilleux (les exemples ne manquent pas, à ce chapitre, voir le conflit — DP 333 — qui opposait récemment la « National Zeitung » à Hoffmann-La Roche) et la presse, des plus petites publications aux plus importantes, se voit dans l'obligation de redoubler de prudence pour ne pas heurter leurs susceptibilités. Un tel climat finira inévitablement, si l'on sait la part considérable et grandissante des apports publicitaires dans les

budgets des journaux, par peser lourdement sur le travail des journalistes.

Aux lecteurs donc de décrypter les articles qui leur sont proposés quotidiennement ! Pour leur faciliter la tâche et leur permettre de fixer des points de repère, voici un extrait de la prose diffusée sur le même sujet à ses abonnés (la quasi-totalité des journaux helvétiques) par l'Agence télégraphique suisse jeudi soir. Cette introduction (suivie de 90 lignes de la même eau) a paru en lieu et place des réflexions en cause du correspondant censuré. On comprend (et ce n'est qu'un échantillon) qu'elles n'aient pas choqué les responsables de l'UPSA, mais ont-elles satisfait les lecteurs qui n'ont pas l'habitude de lire entre les lignes ?

### L'ATS dans ses œuvres

« Dans le secteur automobile, il n'est pas réaliste de compter sur une amélioration pour ces prochains mois. Plus sensible que d'autres branches aux variations de la conjoncture, l'automobile

pâtit du ralentissement de l'activité économique : cette année, ventes de voitures inférieures de 10 % pour les 9 premiers mois, par rapport à l'année précédente, immatriculations totales des voitures ramenées à 180 000 unités pour l'ensemble de l'année — soit une réduction de 30 % par rapport aux chiffres records de 1972 — et baisse dans le secteur utilitaire de 50 % — 7000 unités en 1975 — par rapport à 1972. Ces chiffres, le président central de l'UPSA — Union professionnelle suisse de l'automobile — M. Robert Rivier, les a mentionnés hier, lors d'une conférence de presse donnée à Berne. Pourtant, a précisé l'orateur, à plus longue échéance, il y a lieu d'espérer, car l'automobile étant un outil de travail et son usage représentant 70 % du trafic des jours ouvrables, il se constitue une réserve d'acheteurs qui finira bien par intervenir sur le marché. C'est le phénomène de rattrapage constaté actuellement en Allemagne fédérale où les ventes se sont accrues de 20 % cette année. On peut espérer une évolution semblable pour la Suisse vers la fin de l'année prochaine. (...) »

## Contre-information

Dans la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest, à l'image des Etats-Unis, s'est multipliée ces dix dernières années la presse de la nouvelle gauche, de l'extrême-gauche. En France, par exemple, sont apparus ces derniers jours deux nouveaux quotidiens (une troisième feuille est attendue d'ici peu) soit « L'Humanité rouge », quotidien des communistes marxistes-léninistes de France (le directeur politique : « L'information écrite revêt aujourd'hui une importance que nous qualifions pour notre part de stratégique ») et « Le Quotidien du Peuple », « journal communiste révolutionnaire pour la construction du Parti de type nouveau », une publication qui est, sur le plan typographique, la réplique fidèle de « Libération ».

A l'évidence, cette presse ne pouvait se contenter des sources d'information officielles, ne faisant que répercuter communiqués des autorités en place et conférences de presse des organisations politiques, sociales et économiques agréées. C'est ainsi, devant la nécessité absolue d'une diversification des informations, que sont notamment nés, aux Etats-Unis « Liberation News Service », en France l'agence de presse « Libération » (aujourd'hui intégrée dans le quotidien « Libération ») et enfin, en Allemagne fédérale, l'« Informations-Dienst zur Verbreitung unterbliebener Nachrichten » (ID : Service d'information pour la diffusion des nouvelles laissées de côté).

Au long d'une des notes de son supplément politique et culturel hebdomadaire, la « National Zeitung » présente cette organisation de contre-information d'outre-Rhin, née en automne 1973, sur le modèle de son homologue français, et qui se présente comme la première pierre d'un futur service de presse socialiste (rédigé, semaine après semaine par une vingtaine de personnes, toutes bénévoles à deux exceptions près).

« Donner des informations, sur le plan national et international, sur les nouvelles formes de lutte des travailleurs (occupations de fabriques, listes d'opposition lors de l'élection des conseils), sur l'état de la répression, sur les dégradations de l'environnement, sur le combat mené pour un habitat plus humain, sur la démocratisation dans l'armée, sur les prisons, les centres de jeunes, les écoles et les universités, sur les mouvements de femmes, sur les événements importants de l'actualité européenne et mondiale », tel est le programme de l'ID qui multycopie le matériel recueilli sur ces multiples sujets à 2500 exemplaires, non pas sous la forme d'articles à publier tels quels, mais de documents que retravailleront les

## Des emplois qui coûtent chers

Faut-il le répéter ? La lente agonie du sanglant dictateur espagnol aura au moins démontré l'inutilité flagrante, l'inadéquation évidente, de la réglementation actuellement en vigueur dans notre pays au chapitre de l'exportation d'armes.

On objecte à Berne que le système introduit à l'époque pour calmer l'importante minorité du peuple suisse qui avait accepté l'initiative pour l'interdiction des exportations a au moins eu le mérite de conserver un maximum de postes de travail dans l'industrie d'armement. En réalité, des lois plus strictes, et surtout appliquées avec plus de rigueur, auraient depuis longtemps imposé la reconversion des fabricants d'armes dans la production civile...

On objecte également qu'une réglementation véritablement efficace n'est aujourd'hui plus possible, puisque les Bührle et compagnie traitent avec leurs clients les plus douteux à partir de filiales judicieusement établies chez des voisins plus tolérants. Certes, cette « reconversion » internationale des marchands de canons helvétiques est un fait acquis ; mais est-ce une raison pour tolérer à

abonnés (« les informations provenant du peuple seront ainsi mises à la disposition du peuple à nouveau, mais sur la plus large échelle possible »). — Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », deux articles importants à noter : « Le train des Italiens » de 1898 (« Une situation révolutionnaire en Italie. Les travailleurs italiens de Suisse veulent venir en aide à leurs frères. De quelle façon réagissent les autorités helvétiques ? En 1898, semblable situation était advenue ; l'analyse du comportement des Suisses d'alors ») ; problèmes du divorce : les spécialistes juridiques du TA décortiquent la situation de la femme, exemples à l'appui, dans les conflits de séparation (modèles de lettres, budgets, etc.).

l'infini cette succession de « bavures » déshonorantes, qu'elles soient espagnoles ou iraniennes ? On objecte enfin que c'est s'acharner sur des détails que de mettre l'accent sur le commerce des armes helvétiques qui ne représenterait en définitive que des montants négligeables. En réalité, les montants en question ne cessent de s'enfler ; d'après les chiffres officiels, nous en sommes, pour la première moitié de l'année en cours, à 189,5 millions, soit 85 millions de plus que pour la période équivalente en 1974 (voir aussi DP 331 : Encore des armes pour Franco). Veut-on le détail pour l'Espagne qui est, rappelons-le, notre troisième client :

Janvier :	1 kg	Fr.	505.—
Février :	68 851 kg	Fr.	15 931 024.—
Mars :	6 kg	Fr.	1 680.—
Avril :	13 600 kg	Fr.	1 780 000.—
Mai :	103 668 kg	Fr.	7 885 791.—
Juin :	119 410 kg	Fr.	23 988 061.—
Juillet :	82 047 kg	Fr.	10 499 701.—
Août :	126 kg	Fr.	43 767.—

Soit un total pour les huit premiers mois de près de 49 millions de francs (pour 25,6 millions par exemple en 1973...).

Non à l'exportation d'armes, sans exceptions.